

Fongicide des arbres fruitiers à noyau

Sercadis®

Les avantages de Sercadis® pour la protection des vergers de pêchers et abricotiers

- Haut niveau d'efficacité contre l'oïdium sur feuilles et fruits
- Efficacité indépendante de la température
- Permet de pratiquer l'alternance des modes d'action
- Longue protection d'action
- Forte résistance au lessivage jusqu'à 50 mm
- Excellent profil pour les programmes de lutte intégrée
- Homologué sur fruits à pépins

Comment utiliser Sercadis® ?

Cultures	Cibles	Doses autorisées	Nb max d'applic. - intervalle mini entre les applications	Stade d'application	DAR	ZNT aqua.
Pêcher, abricotier, nectarinier	Oidium(s)	0,15 L/ha	3/an	BBCH 51 à BBCH 85*	21 jours	5 mètres

*BBCH 51 : gonflement des bourgeons des inflorescences - BBCH 85 : coloration avancée

- **Sercadis®** est sélectif de la faune auxiliaire (typhlodromes, vers de terre...). Il est compatible avec les programmes de lutte intégrée.
- Il est recommandé d'appliquer **Sercadis®** en préventif de façon non consécutive et de pratiquer une alternance stricte des modes d'action fongicide dans le programme.
- L'intervalle entre l'application de **Sercadis®** et celle d'un produit à mode d'action différent est de l'ordre de 10 à 14 jours, le minimum étant préférable dans les situations de forte pression maladie, de précipitations importantes ou de développement rapide de la végétation.

Recommandations générales BASF concernant l'utilisation des SDHI sur fruits à noyau :

- Utiliser les fongicides SDHI en préventif
- Appliquer au maximum 3 produits contenant un SDHI / campagne
- Si utilisation de spécialités SDHI non associées (ex : Sercadis®) : en alternance stricte avec des fongicides à modes d'action différents
- Si utilisation de spécialités à base de SDHI + autre mode d'action (ex : Signum®) : au maximum 2 applications consécutives.



Remarque générales

- Pour suivre l'apparition puis l'évolution des pathogènes sur votre secteur, reportez-vous au Bulletin de Santé du Végétal, ou à tout autre dispositif d'information sur les pressions parasites mis en œuvre au niveau de votre région et réalisez un suivi régulier de vos parcelles.
- La qualité de la pulvérisation (répartition homogène de la bouillie) et les conditions météorologiques au moment de l'application (température < 25°C et hygrométrie > 70%) participent à la réussite du traitement. Par temps chaud (> 25°C), privilégier les périodes à forte hygrométrie.

Fiche d'identité

Marque déposée BASF	Sercadis®
AMM n°	2160962
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Composition	300 g/L fluxapyroxad (=Xemium®)
Usages et doses autorisés	Pêcher, abricotier, nectarinier : oïdium : 0,15 L/ha
Nombre maximum d'application	3 par an
Stade d'application	Entre BBCH 51 et BBCH 85
ZNT aquatique	5 mètres
Délai de rentrée	48 heures
Délai d'emploi avant récolte fruits à noyau	21 jours



Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisable NF EN 16523-1+A1 (type A), EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 25065/A1 16523-1+A1 (type A), tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : Agrément IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Signum® : Autorisation de mise en marché N°2060084 – Composition 6,7% de pyraclostrobine + 26,7 % de boscalid. ®Marque déposée BASF - Détenteur de l'AMM : BASF Agro.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Février 2022. 984ALFE0222R. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Sercadis® : SGH07, SGH09 - Attention. EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Signum® : SGH09 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

